

devons donc comprendre qu'il y a parmi nous des cultivateurs qui doivent apprendre même sur leurs terres à cultiver. Il ne suffit pas d'établir des stations agronomiques çà et là, mais nous devons tirer partie de l'expérience acquise dans ces stations et enseigner aux cultivateurs la manière d'obtenir des résultats qui rehaussent la position de l'agronome dans notre pays.

Nous touchons maintenant à la question des banques. L'honorable proposeur de l'adresse ne s'est pas étendu sur le sujet. Les honorables sénateurs voudront bien m'écouter durant quelques minutes. Je compte que mes remarques ne seront pas considérées par les banques ou par quelques honorables membres de cette Chambre qui sont des directeurs de banques comme exprimant une condamnation du système ou du fonctionnement de ces institutions. On a souvent dit et écrit que nous avons le meilleur système de banques du monde. Je ne suis pas un banquier et je ne suis nullement qualifié à exprimer une opinion à ce sujet; mais je sais que dans les crises financières les institutions connues sous le nom de banques canadiennes ont été capables d'appuyer la finance et le commerce du Canada mieux que l'ont fait nos amis des Etats-Unis, et pour cette raison elles méritent des éloges; mais, avant ces crises-là, souvent je me suis demandé si nous obtenions de nos banques, dans les jours de prospérité, tous les avantages que nous sommes en lieu d'en attendre, et si ces banques ne devraient pas dire à tous les hommes d'affaires, comme elles a dû probablement leur dire durant les trois ou quatre derniers mois, qu'ils doivent diminuer leurs dépenses, parce qu'il était nécessaire de transporter la grande récolte de grain de l'Ouest. Dans l'Ouest on nous dit la même chose, et cela démontre, au moins, que les banques du Canada n'ont pas assez d'argent pour faire tout le grand commerce qui en tout temps s'offre au pays. Je ne veux pas qu'il soit compris que je les critique et qu'elles n'ont pas fait leur possible; mes remarques n'ont pour objet que de faire disparaître un mal qui, à mon avis, existe. Comme cultivateur je me trouve sans crédit dans les banques, abso-

lument sans créance dans le monde des banques. Il est vraie que ma ferme peut constituer une base qui permettrait d'émettre des obligations nationales. Mes billets et mes garanties peuvent former une base dans le monde mercantile; mais, en tant que je suis concerné, comme cultivateur, je n'ai pas dans les banques le moindre crédit pour faire face à un cas d'urgence. Personnellement je puis emprunter, mais non pas comme cultivateur. Aujourd'hui, par exemple, si j'ai 20,000 boisseaux de blé dans mon grenier, au Nord-Ouest, ou dans toute autre partie du Canada, je puis emprunter de l'argent sur ce blé-là. Le blé a été battu, il est de bonne qualité, il vaut 60, 70 ou 80 sous par boisseau, suivant les facilités de transport; cependant je ne puis emprunter un seul dollar des banques sur ma récolte. J'ai besoin d'argent pour payer mes serviteurs, pour payer le battage, pour payer les machines, pour payer les comptes d'épicerie, mais je suis sans le sou, en tant que les banques sont concernées, comme si j'avais eu une mauvaise récolte au lieu d'une bonne. Mais l'on me dit: "Vous pouvez avoir de l'argent sur un reçu de l'élevateur." D'abord le grain doit avoir été transporté à l'élevateur; ensuite l'élevateur doit être prêt à recevoir le grain et les wagons doivent y être rendus. Il y a des choses que le cultivateur ne peut contrôler. Les banques ne peuvent pas, non plus, les contrôler. Nous avons entendu dire cela maintes fois par des hommes de l'Ouest qui se sont adressés aux compagnies d'élevateur, et tout le monde sous le soleil s'accorde à condamner le système défectueux qui ne permet pas aux cultivateurs de se procurer de l'argent dans une banque avant que le grain soit rendu dans l'élevateur. On me dira: "Alors livrez le grain".

D'après l'expérience que j'ai acquise comme cultivateur dans l'Ouest, je sais que les trois semaines les plus importantes de l'année sont celles durant lesquelles vous pouvez labourer, durant lesquelles vous pouvez battre le grain, alors que vient la gelée, parce que, sauf pour votre friche d'été, il n'est pas prudent de labourer le printemps. Si le temps est très sec, votre grain séchera, si le temps est humide, la végétation sera trop luxuriante. Conséquemment, au lieu